



AVIS DE PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 19 mars 2019, le conseil communal a modifié le règlement-taxe relative à la zone de récréation et de sports, décision approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur le 15 mai 2019, référence 82bxb970a.

Ledit règlement est publié et affiché par la présente dans les formes prévues par l'article 82 de la loi communale modifiée du 13.12.1988.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Mention du règlement et de sa publication sera faite au Mémorial ainsi que dans le bulletin communal distribué périodiquement à tous les ménages.

Remerschen, le 22 mai 2019

Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, positioned below the text "Le bourgmestre,".

Le secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a small hook at the bottom, positioned below the text "Le secrétaire,".

